

Fiche de sécurité

européenne conforme à 91/155/CEE



Nom commercial : **Huile de fraisage 9758**
Révisée le : **05.06.2009**
Date d'impression : **05.06.2009**

1. Nom du matériau, de la préparation et de la société

Nom du produit : Huile de fraisage 9758
Application prévue : Huile de fraisage pour la mécanique de précision
Fabricant : Gebr. Brasseler GmbH & Co. KG
Trophagener Weg 25 · 32657 Lemgo · Allemagne
Telefon +49 (0) 526 1 701-0
info@brasseler.de · www.brasseler.de

CENTRE ANTIPOISON NATIONAL (BERLIN) 030 19240 (n° d'urgence Berlin)

2. Composition/indications relatives aux composants

Caractérisation chimique : Hydrocarbure isoparaffinique

Nom chimique	N° CAS	N° EINECS	% du poids	Lettres d'identification	Phrases R*
Isoalcane	90622-58-5	265.067-2	100%	Xn	R65, R66

*REMARQUE : pour le contenu des phrases R, voir le point 16.

3. Dangers possibles

Classification : Xn | R65, R66

Danger physique/chimique

Le matériau peut dégager des vapeurs susceptibles de former rapidement des mélanges inflammables. L'accumulation de vapeurs peut provoquer des déflagrations ou exploser en cas d'inflammation. Le matériau peut accumuler des charges statiques susceptibles de causer un déchargement électrique facteur d'étincelles.

Risques pour la santé

Toxique : peut causer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. Un contact répété peut être à l'origine de sécheresse ou de gerçures de la peau. Peut provoquer une irritation des yeux, du nez, de la trachée et des poumons.

Remarque : Sans les conseils d'un expert, cette substance ne doit pas être utilisée à des fins autres que celles définies au point 1.

4. Mesures de premier secours

Inhalation : Eloignez toute personne de la zone de contact. Les secours doivent éviter les contraintes pour eux-mêmes et les autres. Portez une protection respiratoire adaptée. En cas d'irritation des voies respiratoires, de vertige, de nausée ou de perte de connaissance, consultez immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, rétablissez la respiration au moyen d'un appareil respiratoire ou par bouche à bouche.

Contact cutané : Lavez les zones de contact à l'eau et au savon. Retirez les vêtements souillés. Lavez les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Contact oculaire : Rincez soigneusement à l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.

Ingestion : Consultez immédiatement un médecin. Ne provoquez pas le vomissement.

Remarques à l'intention du médecin : En cas d'ingestion, le matériau peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumonie chimique. Traitez en conséquence.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Extincteurs appropriés : Utilisez un brouillard d'eau, de la mousse, un extincteur à poudre ou un extincteur au dioxyde de carbone (CO₂) pour éteindre l'incendie.

Extincteur inapproprié : Jet d'eau

Consignes de lutte contre l'incendie : Ne laissez pas s'écouler les fluides issus des extincteurs dans les cours d'eau, les systèmes d'évacuation des eaux ou les réservoirs d'eau potable. Refroidissez les surfaces exposées au feu au moyen d'un brouillard d'eau et protégez le personnel.

Risques d'incendie inhabituels :	Inflammable
Produits de combustion dangereux :	Oxydes de carbone, fumée, émanations, produits à combustion incomplète
Propriétés d'inflammabilité :	Point d'inflammation (procédé) : >62°C (144°F) (ASTM D-93) Plage d'inflammabilité (% vol. approx. dans l'air): limite d'expl. inférieure 0,6 limite d'expl. supérieure : 7,0 Température de combustion spontanée : > 200°C (392°F)

6. Mesures en cas de fuites involontaires

Mesures de protection

Point 5 pour plus d'informations sur la défense contre l'incendie. Pour les risques sérieux, voir le point 3. Pour des conseils sur les premiers secours, voir le point 4. Pour les protections personnelles, voir le point 8.

Procédure en cas de dispersion du produit

Dispersion sur le sol : Absorbent le produit au moyen d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liant universel)

Dispersion dans l'eau : Éliminez le produit de la surface par résorption ou au moyen d'un absorbant adapté. Demandez conseil à un spécialiste avant d'utiliser des dispersants.

Mesures de protection de l'environnement

En cas de quantités importantes : empêchez la pénétration dans les cours d'eau, les canalisations d'eaux usées, les caves ou les zones fermées.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Évitez tout contact prolongé avec la peau. Appliquez les prescriptions et les méthodes correctes. Empêchez les petites fuites afin d'éviter les risques de glissement. Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de causer une étincelle électrique (source d'inflammation).

Température de chargement/déchargement : ambiante

Température de transport : ambiante

Pression de transport : ambiante

Accumulateur statique : Ce produit est un accumulateur statique

Autres indications relatives aux conditions de stockage :

inutile

Classe de stockage : LGK 8AL Matière irritantes combustibles (liquides)

Stockage : Maintenez les conteneurs fermés. Stockez le produit dans une zone à l'abri de la chaleur et bien ventilée.

Température de stockage : ambiante

Pression de stockage : ambiante

8. Limite d'exposition et protections personnelles

Valeurs limites d'exposition/valeurs de référence

Désignation de la substance	Forme	Valeur limite
ISOALCANE, C11-C15	Vapeur	8 heures min., 1200 mg/m3, 171 ppm d'hydrocarbures totaux

Limitation et contrôle de l'exposition sur le poste de travail

Le choix des protections personnelles dépend des conditions d'exposition potentielles, le type de manipulation, la concentration et la ventilation. Les informations ci-dessous sur le choix des protections lors de l'utilisation de ce produit dépendent de l'usage normal envisagé.

Protection respiratoire : Si les concentrations de polluants dans l'air ne peuvent pas être maintenues à un niveau suffisant pour la santé du personnel par des mesures techniques, une protection respiratoire agréée pourra se révéler nécessaire.

Protection des mains : En cas de probabilité de contact prolongé ou répété, le port de gants résistants aux produits chimiques est recommandé.

Protection oculaire : En cas de probabilité de contact, le port de lunettes de protection avec protections latérales est recommandé.

Mesures d'hygiène spécifiques : Ayez toujours une bonne hygiène personnelle. Par exemple, lavez-vous après avoir manipulé le produit mais aussi avant de manger, de boire et/ou de fumer. Nettoyez régulièrement les vêtements de travail et les protections afin d'éliminer les impuretés. Jetez les vêtements et les chaussons contaminés et impossibles à nettoyer. Veillez à l'ordre et à la propreté.

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale : voir points 6, 7, 12, 13.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat d'agrégation :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	caractéristique
Seuil d'odeur :	indéterminé
Densité relative (à 15°C) :	0,771
Densité (à 15°C) :	770 kg/m ³ (6.43 lbs/gal, 0,77 kg/dm ³)
Point d'inflammation (procédé) :	> 62°C (144°F) (ASTM D-93)
Plage d'inflammation (% vol. approx. dans l'air) :	Limite d'expl. inférieure : 0,6 Limite d'expl. supérieure : 7,0
Température de combustion spontanée :	> 200°C (392°F)
Point d'ébullition / plage :	185°C (365°F) à 213°C (415°F)
Densité de vapeur (air = 1) :	> 1 à 101 kPa
Pression de vapeur :	0,03 kPa (0,23 mm Hg) à 20°C 0,2 kPa (1,5 mm Hg) à 38°C 0,4 kPa (3 mm Hg) à 50°C
Vitesse d'évaporation (acétate de n-butyle - 1) :	0,03
Valeur pH :	inapplicable
Logarithme du coefficient de partage n-octanol/eau :	indéterminé
Solubilité dans l'eau :	négligeable
Viscosité :	1,38 cSt (1,38 mm ² /sec) à 40°C (calculée) 1,67 cSt (1,67 mm ² /sec) à 25°C
Propriété oxydantes :	Voir points 3, 15, 16
Point de solidification :	<-50°C (-58°F)
Point de fusion :	indéterminé
Masse molaire :	172
Hygroscopique :	non
Coefficient de dilatation thermique :	0,97-103/K
Température de décomposition :	indéterminée

10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Le produit est stable en conditions normales
Conditions à éviter :	Flammes nues et sources d'inflammation haute énergie
Matériaux à éviter :	Oxydants puissants
Points de décomposition dangereux :	A températures ambiantes, ce produit ne se décompose pas
Polymérisation dangereuse :	non

11. Indications toxicologiques

Toxicité aiguë : course d'exposition conclusion/remarques

Inhalation : faiblement toxique.

Irritation : risque insignifiant à des températures de manipulation et extérieures normales

Ingestion : LD50 > 10000 mg/kg, faiblement toxique

Peau : LD50 > 3160 mg/kg, faiblement toxique

Irritation : provoque une légère irritation cutanée en cas de contrainte prolongée.

Yeux : Peut provoquer de brèves douleurs oculaires.

Effet chronique, autre effet du produit : les concentrations de vapeur supérieures aux limites de contrainte recommandées ont une action irritante sur les yeux et les voies respiratoires, peuvent être à l'origine de maux de tête et de vertiges, ont un effet anesthésiant et peuvent avoir d'autres conséquences sur le système nerveux central. Un contact permanent et/ou répété de la peau avec des produits de faible viscosité peut dessécher la peau voire causer des irritations et inflammations cutanées. En cas d'absorption ou de vomissement, de petites quantités de liquide aspiré dans les poumons peuvent provoquer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.

12. Indications écologiques

Les informations données sont fondées sur des données disponibles pour le produit, les composants du produit et des produits similaires.

Ecotoxicité:	Non considéré comme nocif pour les organismes aquatiques. Ne présentera vraisemblablement pas de toxicité chronique pour les organismes aquatiques.
Mobilité :	Légèrement volatil, se répand rapidement dans l'air. La dispersion ne se fait vraisemblablement pas sur la couche sédimentaire ni dans les solides présents dans les eaux usées.
Persistence et biodégradabilité :	
Dégradation biotique :	Considéré comme biodégradable par inhérence.
Hydrolyse :	Aucune transformation significative n'est à attendre du fait de l'hydrolyse.
Photolyse :	Aucune transformation significative n'est à attendre du fait de la photolyse.
Oxydation par l'air :	On peut s'attendre à une dégradation rapide à l'air.
Indications environnementales diverses COV (composé organique volatil) :	oui

13. Remarques relatives à la mise au rebut

La mise au rebut doit se faire conformément aux lois et directives applicables au moment de la mise au rebut, en fonction des propriétés du produit.

Directives de mise au rebut : Le produit peut être mis au rebut par combustion contrôlée à de très hautes températures permettant d'éviter la formation de produits inflammables indésirables.

Indications relatives à une mise au rebut correcte - clé européenne des déchets : 08 01 02

Remarque : Ce numéro de clé des déchets a été affecté à cette substance sur la base de ses applications les plus fréquentes.

14. Indications relatives au transport

Terrestre (ADR/RID) : Ce produit n'est pas soumis à la réglementation ADR/RID relative à l'affrètement routier/ferroviaire.

Maritime (IMDG) : Ce produit n'est pas soumis à la réglementation du code IMDG relative au transport maritime.

Aérien (IATA) : Ce produit n'est pas soumis à la réglementation IATA-DGR relative au transport aérien.

15. Prescriptions

La substance est dangereuse conformément à la définition figurant dans les dispositions européennes sur les matières/préparations dangereuses.

Classification : toxique (la classification de ce produit repose intégralement ou en partie sur des données expérimentales)

Symbole de danger : Xn (toxique)

Type de danger particulier : R65 ; toxique : peut causer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. R66 ; l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Recommandations de sécurité : S23 . Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. S24 ; Eviter le contact avec la peau. S62 ; En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient : ISOALCANE, C11-C15

Statut juridique et lois et dispositions applicables

Listé dans les inventaires/pays suivants : AICS, IECSC, EINECS, ENCS, KECI, PICCS

Directives et dispositions européennes applicables : 1999/13/CE (limitation des émissions de composés organiques volatils)

Classe de risque pour l'eau : WGK 1

Ordonnance sur les accidents majeurs : non soumis aux dispositions de l'ordonnance allemande sur les accidents majeurs.

Instructions techniques pour le contrôle de la qualité de l'air : Ce produit contient des substances soumises au numéro 5.2.5.

16. Indications diverses

Les clés des codes de risque figurent aux points 2 et 3 du présent document (uniquement à titre d'information) :

R65 ; toxique : peut causer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion.

R66 ; l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres informations :

Les indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et servent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité à prendre. Elles ne sont la garantie d'aucune propriété du produit.

Identification des modifications :

Les modifications par rapport à la version précédente sont signalées par un trait (\) dans la marge de gauche.